le cnam
CEET
Centre d'études de l'emploi et du travail

CAMILLE DUPUY ET JULES SIMHA

Syndicalisme et sociabilité à l'épreuve du télétravail

Alors que des nombreux effets pervers du télétravail ont déjà été identifiés, une autre conséquence est mise en évidence, surtout en période de bouleversement économique : le repli sur soi au détriment des mobilisations associatives. Le travail à distance, plébiscité par certains actifs, pourrait en réalité être un phénomène qui nuit particulièrement aux liens entre salariés et représentants syndicaux, voire au lien humain tout simplement.

Un manque de convivialité affecte négativement le syndicalisme

Le constat ne s'est pas fait attendre : avec moins de personnes au bureau et moins de postes fixes, les gens n'ont plus d'intérêt à s'organiser en syndicats et à participer aux moments d'échange avec d'autres salariés. Comme le constate Catherine Albert, militante SUPAP-FSU de la mairie de Paris, dans *Alternatives Économiques*, le distanciel provoque une sorte de repli sur soi, et en conséquence, une vision très individualiste du travail. Là où cantines associatives, crèches associatives, salles de sport, jardins partagés et autres espaces en commun étaient très demandés, fréquentés et défendus, le télétravail impose aujourd'hui des préoccupations plutôt individuelles, en accord avec la vie des travailleurs à distance. Moins les salariés passent de temps entre eux, moins ils sont susceptibles de considérer les besoins du groupe. Ils préfèrent mécaniquement imposer leurs propres contraintes, personnelles ou familiales.

Dialogue social fragilisé et syndicalisme court-circuité par le "flex office"

Selon une enquête réalisée par Camille Dupuy et Jules Simha, du Centre d'études de l'emploi et du travail (CEET), le télétravail a distendu les liens entre salariés et représentants syndicaux. Les salariés n'ont plus le temps pour parler avec les représentants, et les communications ne passent pas de la même façon à travers les outils numériques, déclarent les représentants. Pour pallier le manque de contact, certains se tournent vers des applications web. « Ma vie pro », par exemple, propose un service juridique dédié au droit du travail, se réjouit Jean-Luc Soutoul, délégué du personnel Union nationale des syndicats autonomes (UNSA) chez VitalAire, une filiale d'Air Liquide. Il espère néanmoins que cet outil soit seulement une solution temporaire pour remédier à l'appauvrissement des moyens donnés aux syndicats. Certains salariés espèrent trouver dans les outils de messagerie un substitut aux réunions syndicales, non sans crainte qu'ils ne gardent la trace des conversations, et qu'elles soient utilisées à leur insu. Aux États-Unis, par exemple, les salariés d'Apple se sont tournés vers Android pour mieux coordonner leur mobilisation. Pas question d'utiliser les iPhones, pour éviter des fuites et des représailles.

+ Lire la suite sur la page de France Soir

Soir

19 mars 2022

voir le site du
Centre d'études de l'emploi et du travail

https://ceet.cnam.fr/le-ceet/medias/syndicalisme-et-sociabilite-a-l-epreuve-du-teletravail-1335505.kjsp?RH=1507626488